

Questions orales

M. Jarvis: Madame le Président, je suis heureux de constater que le ministre reconnaît que cette question a une incidence économique considérable car il n'a cessé de critiquer les provinces de ne pas avoir mis les projets en route alors qu'aucune province, aucune société, n'entreprendra ces travaux extrêmement importants tant qu'une entente n'aura pas été conclue en matière de prix, et je suis certain que le ministre l'admettra.

Une voix: Pourquoi pas?

● (1420)

M. Jarvis: «Pourquoi pas?» demande quelqu'un. Il n'est sûrement pas au courant des réalités s'il ignore vraiment pourquoi.

Des voix: Oh, oh!

M. Jarvis: Le ministre peut certainement obtenir de son ministère et d'autres sources une idée du prix par baril à partir duquel ce genre de projet devient rentable. Étant donné qu'il ne s'agit probablement pas d'un renseignement confidentiel, nous dira-t-il à quel prix par baril, au mieux de sa connaissance, ces projets pourraient être lancés?

M. Lalonde: Pour répondre d'abord à la première partie de la question, madame le Président, je voudrais souligner que le gouvernement fédéral a rempli ses engagements, pour ce qui est du projet Alsands, il y a déjà environ deux ans. C'est le fait que les compagnies et le gouvernement de l'Alberta ont du mal à s'entendre qui a retardé ces projets. Le retard ne peut être attribué au gouvernement fédéral qui, lui, a tenu toutes ses promesses il y a déjà longtemps pour permettre à ces projets d'aller de l'avant.

Une voix: Sauf pour ce qui est du prix.

M. Lalonde: Nous avons eu un accord sur les prix pendant deux ans et les compagnies étaient disposées à en prolonger l'application; mais le gouvernement de l'Alberta a décidé de retarder la conclusion d'un accord avec les compagnies, parce qu'il voulait continuer de négocier avec elles certains aspects du nouvel accord. Je ne lui reproche pas; je cite les faits, tout simplement.

Une voix: Certains faits seulement.

M. Lalonde: Pour ce qui est de la question du député, je dirais qu'il peut y avoir des divergences de vues quant au prix exact qui permettrait d'aller de l'avant. Je puis lui dire cependant que, d'après les renseignements qui m'ont été données, ces projets pourraient être rentables, à un prix de beaucoup inférieur au prix international actuel.

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Les faits qu'il a mentionnés tout à l'heure dans sa réponse ne correspondent pas à la version des sociétés pétrolières qui se disent prêtes à commencer les travaux.

Ma question est la suivante: le ministre se décharge-t-il de toute responsabilité en ce qui concerne l'exploitation dynamique des sables bitumineux? Est-ce là la politique de son gouvernement? Va-t-il accepter d'intervenir dans ce domaine ou va-t-il laisser cela au gouvernement de l'Alberta, ce qui revient à reconnaître que c'est lui qui dicte la politique énergétique du pays?

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Tout d'abord, madame le Président, je suis en désaccord complet avec l'interprétation du député. C'est grâce aux généreux stimulants fiscaux du gouvernement fédéral, et en particulier des gouvernements libéraux, dans le passé, que les projets d'exploitation des sables bitumineux ont pu démarrer.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Cependant, je ne voudrais pas que l'on dise que je ne rends pas à César ce qui est à César en passant sous silence la participation des gouvernements provinciaux à la réalisation de ces projets. De toute évidence, ces ressources relèvent de la compétence des gouvernements provinciaux qui fixent les redevances et certaines autres modalités et tirent parti de la réalisation de ces projets.

Cela ne veut pas dire que le gouvernement fédéral n'y a pas joué un rôle de premier plan. A vrai dire, si l'on examine les faits en ce qui concerne les stimulants fiscaux et les investissements, on constate que la contribution qu'a apportée le gouvernement fédéral, au nom de tous les contribuables canadiens, à la réalisation de ces projets est loin d'être négligeable.

M. Shields: Je vous remercie, madame le Président. Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Maintenant qu'il a pris en main les négociations en vue d'une entente sur le prix du pétrole et partant, qu'il assume la responsabilité du secteur de l'énergie, des mines et des ressources, va-t-il s'occuper activement de l'exploitation du brut synthétique dans le nord-est de l'Alberta, surtout compte tenu de fait que Petro-Canada a annoncé à l'Office de conservation des ressources énergétiques de l'Alberta que d'ici 1990, la production de brut conventionnel tirée des réserves actuelles de l'Alberta baissera à 32 p. 100 des niveaux d'aujourd'hui et que, d'ici l'an 2000, la production de brut conventionnel ne sera plus que 10 p. 100 de ce qu'elle est à l'heure actuelle?

Le premier ministre va-t-il appuyer énergiquement l'exploitation des sables bitumineux dans le nord-est de l'Alberta?

● (1425)

M. Trudeau: Madame le Président, je peux assurer au député que la réponse du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à cette question est celle que je ferais et que le ministre est encore chargé de l'application de la politique énergétique.